

Par e-mail à toutes les écoles CSEPC

Newsletter février 2011

Chères collègues, chers collègues,

Nous avons l'avantage de vous transmettre les informations suivantes :

- Lors de sa session de clôture à Charmey, le comité directeur a, sur mandat de l'AG 2010 de Berne, arrêté définitivement le montant des nouvelles **cotisations de membres**. Les anciennes cotisations ont été augmentées linéairement de 20% et une nouvelle catégorie a été créée.

Les nouvelles cotisations sont les suivantes* :

Cotisation de membre	2010	2011
Ecoles de moins de 300 apprenti-e-s	CHF 400. –	CHF 480. –
Ecoles de 301-500 apprenti-e-s	CHF 650. –	CHF 780. –
Ecoles de 501-800 apprenti-e-s	CHF 900. –	CHF 1'080. –
Ecoles de 801-1499 apprenti-e-s	CHF 1'400. –	CHF 1'680. –
Ecoles de plus de 1500 apprenti-e-s*	(CHF 1'900.-)	CHF 2'280. –*

La facturation se fera au cours du premier trimestre de l'année en cours.*

Le comité directeur remercie les membres pour leur confiance et pour leur volonté d'augmenter les cotisations afin de nous permettre d'effectuer notre important travail. L'affectation à une catégorie se fait sur la base des déclarations des écoles. Nous vous remercions de signaler les changements à notre secrétaire, Gabi Rubin.

*Pour les Ecoles latines (Suisse romande et Tessin), les cotisations font l'objet d'une clé de répartition gérée par la CRT-EPC qui reste chargée de leur encaissement.

- Lors de sa session de clôture, le comité directeur a également élaboré une proposition de **modification des statuts**, suite à l'AG 2010, au cours de laquelle la formation de nouvelles commissions ainsi que l'élaboration d'une convention de collaboration avec le groupement suisse des Ecoles KV (SEC) ont été reportées. Les nouveaux statuts prévoient désormais les commissions suivantes :

- Commission - Formation de base CFC/AFP

- Commission - Commerce de détail (formation de base) CFC/AFP
- Commission - Maturité professionnelle
- Commission - Formation supérieure et formation continue (à ce jour edupool)
- Commission - Formation continue pour enseignants (à ce jour SAB)
- Commission - Procédure de qualification (nouvelle)
- Commission - Ecoles supérieures de commerce (nouvelle)

Le groupement suisse des Ecoles KV (SEC) devrait dorénavant pouvoir envoyer un/e représentant/e officiel/le au comité directeur. L'élection de tous les membres du comité directeur, y compris les délégués d'autres organisations, incombe à l'AG.

Les nouveaux statuts vous seront présentés à Rolle (16 au 18 mars 2011) avant d'être mis en consultation.

- **A propos de Rolle** : les invitations vous sont parvenues. Nous espérons pouvoir conduire notre programme de début d'année comme d'habitude, bien que de nouveaux propriétaires dirigent « Le Courtil ». Le premier changement que vous pourrez constater est le prix du congrès : après plusieurs années sans changements, nous avons dû adapter son prix à la hausse. Nous espérons malgré tout pouvoir compter sur la participation de tous les membres.
Comme points centraux du programme, nous débattons sur la mission de directeur-trice d'établissement de formation, et (espérons-nous) travaillerons sur la rédaction commune de la réponse à la consultation relative à la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle commerciale,
- Le comité directeur a également débattu de manière approfondie les différentes **orientations de la nouvelle maturité professionnelle**, en particulier l'orientation "SERVICES", qui devrait être proposée sous l'appellation globale « ECONOMIE ET SERVICES ». Même si l'orientation ECONOMIE devrait rester la « voie royale » pour les employés de commerce les plus doués, il pourrait s'avérer intéressant de proposer l'orientation SERVICES dans nos écoles pour des professions apparentées et peut-être aussi pour les professions commerciales. On en reparlera à Rolle. Ce sera sans aucun doute passionnant, cette année !

Prochain rendez-vous (après Rolle)

Jeudi 8 et vendredi 9 septembre 2011, AG à Soleure

Mars 2012, Rolle

Lundi 10 et mardi 11 septembre 2012, AG à Berne

Au plaisir de vous rencontrer à Rolle !

Andreas Häni et Esther Ott-Debrunner

Adaptation CRT-EPC : Eric Joray

Au nom du comité directeur de la CSEPC